



## Procédure de Regroupement Familial pour un Tunisien

Par **njlassi**, le **15/02/2010** à **18:59**

Bonjour,

Je suis Tunisien, et je travaille en France depuis Avril 2008 et j'ai eu le premier titre de séjour en mois de août 2008 après quasiment 5 mois en récipissé. Je suis marié d'une femme tunisienne et le mariage est déclaré en Tunisie (acte de mariage tunisien). J'habite actuellement à Argenteuil (95100) en Val d'Oise.

Je veux lancer une demande de regroupement familial, j'ai passé au moins 4 fois chez l'OFFII (Ex ANAEM) depuis septembre dernier et à chaque fois ils me disent que y'a quelque chose qui manque.

Mon dossier est complet mais à chaque RDV ils me disent qu'il manque un document et quand je leur dis que votre collègue m'a dit d'apporter que ces papiers et elle n'a pas mentionné ce nouveau document, ils disent que peut-être elle a oublié.

Bref, j'en ai marre. Déjà je suis marié depuis décembre 2008 et j'ai même pas déposé mon dossier car le nouveau RDV est au 1er Mars 2009 et il faut compter un an de plus pour l'étude de dossier.

Est-ce que il n'y a pas une procédure que je peux l'entamer pour gagner plus de temps, c'est à dire que le dossier prend par exemple deux ou trois mois pour l'étude. Est-ce que je dois contacter un avocat pour déposer une plainte....

En tout cas si vous pouvez m'aider je vous serais reconnaissant.

Cordialement,  
Nizar JLASSI.

Par **hammouda**, le **16/06/2010** à **14:33**

Bonjour,

Je suis tunisien, j'ai fait une demande de regroupement familial dans le 93 et malheureusement la préfecture m'a donné un refus à cause du logement, j'avais 2 pièces et la préfecture m'a demandé 3 pièces.

Après plusieurs mois de recherche j'ai fini par trouver un 3 pièces à ARGENTEUIL 95100

j'étais voir l'OFII le 12 mai 2010 et ils m'ont donné un RDV pour le dépôt du dossier le 26 juillet 2010 (pour le RDV il faut attendre presque 2 mois et demi )c'est très long ça c'est la première surprise, je vous tiens au courant de la suite incha allah  
Cordialement

Par **Visiteur**, le **27/12/2011** à **11:14**

bonjour, je suis tunisienne mariée avec un tunisien depuis septembre 2011, mon mari a déposé le dossier regroupement familial le 22octobre 2011 a loffi de cergy95, test de français a été passé avec succès le 12décembre a tunis, visite logement de mon mari le 15décembr avec confirmation de ressource et habitation confortable, mon mari touche plus de smic, c est un ingénieur informatique, maintn en attend l'avis favorable de l'offi après l'enquete de mairie, est ce que quelq de vous a été passé par ces étapes avec succès

Par **Visiteur**, le **27/12/2011** à **11:36**

svp njlassi et hammouda, est ce qu il ya de nouveaux concernant vos dossiers,puiq les tunisiens on tous meme procédure de regroupement, bj